
L'Université WASEDA

vous invite à la conférence de :

Takeshi INOUE

Professeur adjoint à l'Université d'Okayama
Chercheur invité à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Pacifisme et Constitution

L'article 9 est-il le principe universel ou l'exception japonaise?

Le 28 avril, 18h00-20h00 (suivi d'un cocktail)
Sciences Po Amphithéâtre Goguel
(56 rue des Saint Pères)

Un des traits caractéristiques de la Constitution japonaise de 1946 est sans doute le pacifisme. Son article 9 proclame à la fois la renonciation à la guerre et, pour ce but, particulièrement la non-possession du potentiel militaire. Malgré cela, depuis longtemps, le Japon entretient, avec la Constitution, des puissances militaires; les « Forces d'Auto-Défense ». Les FAD sont-elles pour autant une véritable armée? S'il en est ainsi, portent-elles atteinte à la Constitution?

Ce problème a suscité de nombreuses controverses entre les constitutionnalistes qui sont divisés, à ce jour, en deux camps en dépendant de ses positions. Dans cette conférence, le rapporteur examinera le pacifisme énoncé à l'article 9 en remontant à l'histoire constitutionnelle du Japon.

Takeshi INOUE, docteur en droit public, est professeur adjoint à l'Université d'Okayama et, depuis 2010, chercheur invité à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il est également membre du séminaire franco-japonais de droit public. Spécialiste du droit constitutionnel japonais, il a donné en mars 2011 des conférences à la Cité Internationale Universitaire de Paris et aussi à l'Université Dauphine.



INSCRIPTION

Bureau de l'université Waseda à Paris

01 45 49 77 67

yoshie@kurenai.waseda.jp